

Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **146 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

«Avenir et missions des associations militaires»

Monsieur le rédacteur en chef,

Votre éditorial de décembre 2000 a retenu toute mon attention et je vous remercie de bien soulever ce problème d'un grand intérêt pour tous les officiers. Tout d'abord je voudrais souligner que la scandaleuse manière dont on a remercié les officiers en 1994 ne peut pas être la cause de démissions massives. Il y a toujours eu des mécontents qui ont pris le prétexte de la libération des obligations pour quitter une société, sans compter les retraités qui diminuent leurs affiliations pour réduire les dépenses.

Mais entrons dans le vif du sujet: le titre de votre éditorial porte déjà la réponse à la problématique. Vous écrivez «associations militaires» pour ne développer ensuite que des points relatifs à des sociétés d'officiers. Un renforcement des groupements viendra bien sûr de la fusion des sociétés de district en une société cantonale, voire régionale. Mais la principale réforme devrait consister en la réunification des sociétés de sous-officiers avec celles d'officiers. Cette discrimination historique n'a plus sa raison d'être, ne serait-ce que par la grande qualité des sous-officiers (quel terme péjoratif!) rencontrée lors de nos cours de répétition. Sans compter que la fin des services complémentaires a déjà ouvert cette porte depuis longtemps. Ensuite, on pourra étudier le problème des sociétés propres à chaque arme: celles-ci pourraient très bien devenir des sections au sein des sociétés faîtières créant ainsi une synergie profitable tant sur le plan des connaissances que sur celui de l'amitié. Rappelons qu'il existe déjà des sociétés qui portent le nom de «Société militaire», même si elles ne regroupent que des officiers et qu'il y a déjà, dans de nombreux cantons, des «Groupements de sociétés militaires, paramilitaires et/ou patriotiques». La refonte ne serait donc pas trop révolutionnaire. (...)

Colonel Christian Wyler, Thônex

Merci de ces précisions. Ne connaissant pas suffisamment les associations militaires autres que celles d'officiers, j'avais voulu rester prudent, mais je suis entièrement d'accord avec le colonel Wyler (Le rédacteur en chef)

Critique du livre de S.P. Halbrook

Monsieur le rédacteur en chef,

(...) Je dois réagir à la critique que vous faites du livre de S.P. Halbrook, *La Suisse encerclée*, dans le numéro d'octobre 2000 de la RMS. Vous êtes trop sévère pour ce bouquin. (...) Ce livre est bon à bien des points de vue, mais je m'en tiendrai à deux aspects. Le premier est que ce livre, s'appuyant sur de multiples sources d'informations, est un des rares qui nous change radicalement de ce que l'on peut lire présentement au sujet de notre pays. Le second est qu'il revalorise le rôle des sociétés de tir et des tireurs dans la perspective de la défense nationale d'alors.

(...) En ces temps de menace floue, souvent mal comprise par beaucoup de Suisses, on assiste à un relâchement des liens entre le tir et la défense du pays: les sociétés de tir n'osent plus s'appeler «Armes de guerre», les stands sont réduits au silence en maints endroits, le tir n'apparaît que rarement dans les feuilles sportives.

(...) Je me souviens d'une affirmation de M. le conseiller fédéral Villiger soutenant l'achat de *F/A-18*: «Le fusil d'assaut dans l'armoire de chaque citoyen n'est plus suffisant pour la défense de notre pays.» Certes, mais il reste nécessaire! (...) On saisit alors très bien l'intérêt actuel du livre de Stephen Halbrook. En effet, que valent les meilleures armes lorsque manque la volonté de s'en servir?

Jean-François Molles, Chavannes